



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 17 juin 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
57	65

Date de convocation

11 juin 2026

Petite enfance – Comité de pilotage pour l'Autorité Organisatrice de la Petite Enfance (AOPE)

**N° de la délibération
2026-401**

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

Le 17 juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Pascal BAUDE, Mme Emilie BENICOURT, MM. Pascal BIGI, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, MM. Pascal CLAUDEL, Lionel COMBRET, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, M. Denis DEROUX, Mme Armelle DESLANDES, M. Sébastien DEVISE, Mme Amandine ECHASSERIEAU, MM. Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Michel GAY, Jean-François GUEGUEN, Mme Sandrine GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Mme Stéphanie NOUGUIER, MM. Antoine PARIS, Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Mme Aurore SUIFFET, MM. Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Mme Amélie VIGNE, MM. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Guy LAMBERT à Cyril LAURENT, Olivier VALETTE à Aurore SUIFFET, Vincent ROBIN à Gérard ROBERTON, Laurent BARRUYER à Chantal ZEIMET-BASSET, M. Jérôme BODIN à Véronique SALETTE, Pierre GUICHARD par Amandine ECHASSERIEAU, Damien GOT à Sandrine GUICHARD

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Sandrine PEREIRA par Lionel COMBRET, Mme Cécile GRUAT-LAFORME par Sébastien DEVISE, M. Emmanuel DOCHIER par Sandrine GUICHARD.

Etaient excusés : Mme Emeline BLANCHARD, M. Michel BRUNET, M. Franck LIO-TIER, M. Fabrice LORIOT. Mme Soumaya BEN MAIMOUN, M. Didier REBOULLET.

Depuis le 1 janvier 2025, ARCHE Agglo est devenue « Autorité Organisatrice de la Petite Enfance » (AOPE) sur l'ensemble de son territoire, en application des termes de la loi n°2023-1196 du 18/12/2023. Cette compétence se décline en 4 points :

- ✓ recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans,
- ✓ informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents,
- ✓ planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil « petite enfance »,
- ✓ soutenir la qualité des modes d'accueil.

Signé ation n°2026-304 du 20 Mai 2026, le Conseil d'Agglomération a désigné les représentant au Comité de
électroniquement posé de :
par : Présidente

ArcheAgglo

Date et heure de publication : 25/06/2026 12:00:27

Date de signature

- ✓ la Présidente,
- ✓ la Conseillère Déléguée en charge de la Petite Enfance,
- ✓ de représentants de la CAF 26, de la CAF 07, de la MSA, des Départements Ardèche et Drôme,
- ✓ de **2 élus** pour chacun des 8 secteurs de vie identifiés, à savoir :
 - Secteur St Félicien : Bozas, Pailharès, St-Félicien, St-Victor, Vaudevaut
 - Secteur St Barthélémy le Plain : Arlebosc, Boucieu-le-Roi, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, St Barthélémy-le-Plain
 - Secteur Etables : Cheminas, Etables, Lemps, Sècheras
 - Secteur Vallée du Rhône « Ardèche » : Glun, Mauves, Plats, St-Jean-de-Muzols, Tournon-sur-Rhône, Vion
 - Secteur Vallée du Rhône « Nord Drôme » : Crozes Hermitage, Erôme, Gervans, Larnage, Serves-sur-Rhône
 - Secteur Vallée du Rhône « Centre Drôme » : Chanos-Curson, Chantemerle-les-Blés, Mercurool-Veaunes, Tain l'Hermitage
 - Secteur Vallée du Rhône « Sud Drôme » : Beaumont Monteux, La Roche de Glun, Pont de l'Isère
 - Secteur de l'Herbasse : Arthémonay, Bathernay, Bren, Charmes-sur-l'Herbasse, Chavannes, Margès, Marsaz, Montchenu, St-Donat sur l'Herbasse

A noter que le Maire de la commune d'implantation est associé au Comité de Pilotage lorsqu'il doit se prononcer sur un projet.

Considérant que la désignation des représentants avait été reportée pour le secteur Vallée Ardèche et le secteur de l'Herbasse en raison d'un surplus de candidats.

Après en avoir délibéré à :

- 65 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **DESIGNE** les membres suivants pour siéger au Comité de pilotage de l'Autorité Organisatrice de la Petite enfance en complément de ceux désignés par délibération n° 2026-304 du 20 mai :
 - o Mme Armelle Deslandes (St Jean de Muzols) et Mme Isabelle Denis (Mauves) pour le Secteur Vallée du Rhône « Ardèche »
 - o Mme Bénédicte Martin (Bren), Mme Elodie Romieu-Clavier (Saint-Donat) pour le Secteur de l'Herbasse.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurool-Veaunes, le 17 juin 2026.

La Présidente,
Delphine COMTE